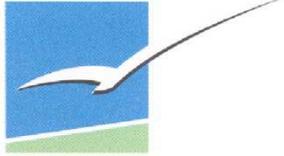


FÉDÉRATION
RÉGIONALE
DES CHASSEURS
D'AQUITAINE



Enquête régionale sur les prélèvements _ 2012/2013



FRC Aquitaine

Août 2013

SOMMAIRE

Introduction	1
Méthodologie	1
I. Protocole d'échantillonnage.....	1
II. Protocole d'enquête	1
1. Envoi.....	1
1. Enquête téléphonique.....	2
2. Saisie des retours	2
III. Analyse statistique	2
Résultats et analyse	3
I. Retours des questionnaires	3
1. Chronologie des retours	3
2. Types de réponses	3
II. Données sociologiques.....	4
1. Informations sociologiques générales	4
1.1 Age.....	4
1.2 Sexe.....	4
1.3 Catégorie socioprofessionnelle	4
1.4 Lieu de résidence	4
2. Territoires de chasse	5
III. Prélèvements	5
1. Prélèvement nul.....	5
2. Espèces les plus chassées	6
2.1 Généralités	6
2.2 Le pigeon ramier.....	7
2.3 Le faisan commun	8
2.4 La bécasse des bois.....	8
2.5 La perdrix rouge.....	9
2.6 Le chevreuil	10
2.7 Le pigeon colombin.....	11
2.8 La grive musicienne.....	12
2.9 Le lapin de garenne.....	12
2.10 La grive mauvis.....	13
2.11 Le lièvre brun	14
2.12 Le renard roux	15
2.13 Le sanglier	15
Bilan et perspectives	16
1. Bilan général.....	16
2. Bilan par groupe d'espèce.....	17
2.1 Grand gibier de plaine	17
2.2 Petit gibier de plaine	17
2.3 Gibier migrateur terrestre	17
2.4 Gibier d'eau	18
2.5 Prédateurs/déprédateurs	18
3. Perspectives	18
Conclusion	18
Annexes.....	19

INTRODUCTION

La donnée « prélèvement » est à n'en pas douter l'un des axes majeurs des prochaines années en ce qui concerne la thématique cynégétique. A l'heure où le Birdlife et l'IUCN ont mis en place des critères pour le statut de conservation des espèces, la connaissance du taux d'exploitation de celles-ci reste encore très fragmentaire. A moyen terme, le risque de se voir imposer un suivi des prélèvements dont la paternité et la propriété nous échapperaient est réel. Dans ce cas de figure, le monde de la chasse se verrait dépossédé de ces données, mais surtout ne maîtriserait pas les traitements et analyses qu'il en serait fait.

C'est dans ce contexte que la Fédération Régionale des Chasseurs d'Aquitaine, avec le concours des cinq Fédérations Départementales des Chasseurs, a lancé une enquête statistique régionale sur les tableaux de chasse à tir pour la saison 2012/2013. Celle-ci fait suite à une enquête régionale « test » qui avait été mise en place en 2010/2011. Le protocole de travail a été remanié et c'est ainsi qu'en septembre 2012, une nouvelle enquête sur les prélèvements a été lancée pour 2012/2013.

5 000 chasseurs ont été sollicités, parmi lesquels 2 082 chasseurs ont retourné le questionnaire complété. C'est grâce à l'implication de ces chasseurs qu'une telle enquête est possible et que les Fédérations des Chasseurs pourront défendre la chasse de demain.

METHODOLOGIE

I. PROTOCOLE D'ÉCHANTILLONNAGE

Un protocole d'échantillonnage suivant des règles statistiques a été établi pour mettre en place cette enquête. Un plan d'échantillonnage aléatoire simple a donc été mis en place. Cela consiste à prélever au hasard et de façon indépendante n unités d'échantillonnage d'une population de N éléments. Chaque unité d'échantillonnage doit avoir la même probabilité que les autres d'être tirée. Ce n'est pas la taille de la population étudiée qui détermine le nombre de répondants nécessaires pour constituer un échantillon représentatif, cependant la taille de l'échantillon détermine le degré de précision.

La détermination de la taille de l'échantillon est donc une étape importante avant toute enquête. Les résultats obtenus lors de l'enquête régionale 2010/2011 ont permis de conclure à la taille d'échantillon nécessaire au vu des objectifs de cette enquête. Il a ainsi été jugé nécessaire d'augmenter la taille de l'échantillon par cinq, ce qui diminue donc par cinq l'erreur d'estimation. Ainsi des données d'estimation relativement fiables seraient possibles pour un plus grand nombre d'espèces. De plus, il est illusoire de vouloir connaître le prélèvement d'espèces peu chassées ce qui rend difficilement extrapolable un prélèvement global. En se basant sur les 243 retours de questionnaires, avec un taux de retour de 24,3 % pour 2010/2011, il est nécessaire d'envoyer **5 000 questionnaires** pour avoir 1 245 retours en 2012/2013. Un tirage au hasard de 5 000 chasseurs a ainsi été effectué, à partir des fichiers du guichet unique des 5 FDC d'Aquitaine (Figure 1).

	Validations 2011/2012	Proportion	Echantillonnage
FDC 24	23 991	18%	911
FDC 33	46 286	35%	1 757
FDC 40	24 459	19%	929
FDC 47	16 137	12%	613
FDC 64	20 838	16%	791
	131 711	100%	5 000

Figure 1 : table d'échantillonnage

II. PROTOCOLE D'ENQUETE

1. ENVOI

L'enquête envoyée aux 5 000 chasseurs aquitains sélectionnés comportait les éléments suivants :

- une lettre explicative de la démarche ;
- un questionnaire remodelé et simplifié par rapport à celui de 2010/2011 (annexe 1). Il se présente sous forme d'une feuille A4, le recto correspondant à une fiche signalétique (données administratives, catégorie socioprofessionnelle, territoires de chasse), le verso contenant un tableau des prélèvements (en ligne : les 22 espèces les plus chassées de la région ; en colonne : les mois de juin 2012 à février 2013, le total des prélèvements et un espace pour d'éventuelles remarques) ;
- une enveloppe post-réponse fournie à chaque envoi afin de maximiser le taux de retours, à l'image de l'enquête 2010/2011.

Un courrier de relance, contenant les mêmes éléments que le premier envoi, a été expédié au mois de février. Précédemment, cette même démarche avait permis d'obtenir les deux semaines suivant l'envoi du courrier de relance 34% du total des retours de la saison.

Bien que la majorité des envois aient été réalisés à destination de chasseurs aquitains, certains chasseurs tirés au sort habitent hors de la région (Figure 2), voir même plus exceptionnellement, hors du pays (Espagne, Belgique, Italie).

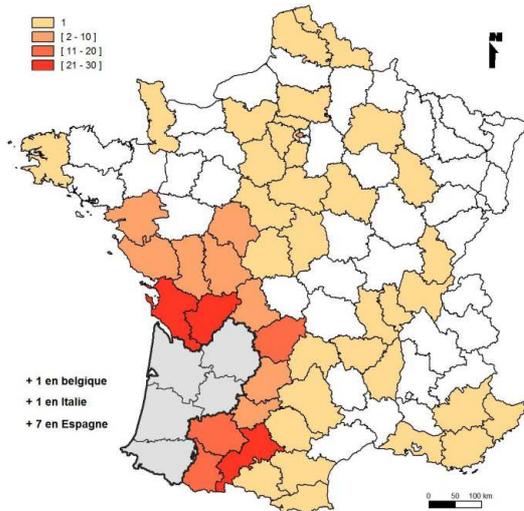


Figure 2 : répartition départementale des envois en France (hors Aquitaine)

Les départements limitrophes de l'Aquitaine sont logiquement ceux pour lesquels le plus de chasseurs habitant hors de la région sont recensés. En Aquitaine, les chasseurs tirés au sort sont répartis sur tout le territoire (Figure 3).

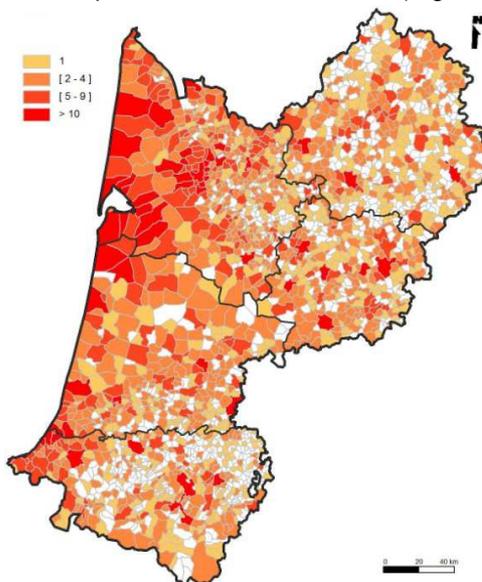


Figure 3 : répartition communale des envois en Aquitaine

1. ENQUETE TELEPHONIQUE

Pour l'enquête sur les prélèvements de bécasses réalisée depuis 2011/2012 par la FRC Aquitaine, à partir des carnets de prélèvements obligatoire, il a été démontré la nécessité d'une enquête téléphonique complémentaire afin de minimiser le biais dû à une surestimation des prélèvements. Cette même démarche a été entreprise pour l'enquête prélèvements toutes espèces 2012/2013 afin de déterminer si un biais pouvait aussi exister.

2. SAISIS DES RETOURS

Les informations retournées par les chasseurs ont été saisies dans la base de données Access créée par la FRC à cet effet. La saisie par la FRC a été réalisée en mars et avril 2013. Egalement, de nombreux chasseurs répondants ont été recontactés afin d'obtenir des compléments d'informations sur les prélèvements, les fiches n'étant pas toujours remplies correctement.

III. ANALYSE STATISTIQUE

Une fois les données saisies, une analyse statistique des résultats a été réalisée par Monsieur MOURGUIART, consultant statistique en environnement. Cette analyse n'a concerné que les données recueillies par le biais des questionnaires papier. L'enquête téléphonique complémentaire n'a été réalisée que pour le cas où une correction aurait été nécessaire.

La méthode employée est celle décrite par Scherrer (Scherrer B. 1984. *Biostatistique*. Gaëtan Morin éditeur Ltée, Montréal, Canada, 850 p.).

La formule employée est la suivante (cas d'un échantillonnage aléatoire simple sans remise) :

$$\bar{x} + \frac{t^2_{\alpha/2}}{2n} - t_{\alpha/2} \sqrt{(1 - f_E) \left(\frac{s_x^2}{n} + \frac{t^2_{\alpha/2}}{4n^2} \right)}$$

$$\bar{x} + \frac{t^2_{\alpha/2}}{2n} + t_{\alpha/2} \sqrt{(1 - f_E) \left(\frac{s_x^2}{n} + \frac{t^2_{\alpha/2}}{4n^2} \right)}$$

Il s'agit ici de variables de dénombrement (variable quantitative exprimant un nombre d'entités par unité d'échantillonnage) qui n'obéissent pas à une loi de Poisson, la répartition des entités au sein de la population

statistique n'étant pas aléatoire. De plus, la distribution de ces variables de dénombrement est très asymétrique.

Avec la méthode recommandée par Scherrer (1984), les bornes de l'intervalle de confiance ne sont pas à équidistance de l'estimation du nombre total d'individus prélevés, un décalage de l'intervalle de confiance dû à une légère asymétrie de la distribution d'échantillonnage des moyennes peut ainsi être observé.

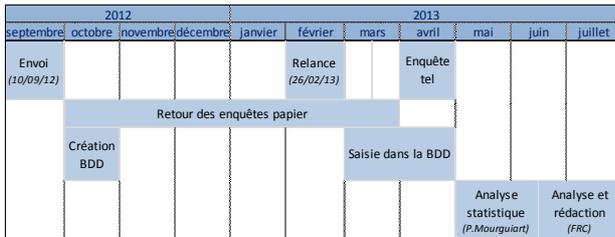


Figure 4 : diagramme récapitulatif du déroulement de l'enquête

En observant cela de plus près (Figure 6), il apparaît que 67 % des retours ont été réalisés lors de la première décade de mars, ce qui coïncide avec l'arrêt de la saison de chasse et de l'enquête, mais aussi avec l'envoi du courrier de relance aux chasseurs le 26 février 2013. La nécessité de cette relance se voit donc ici confortée.

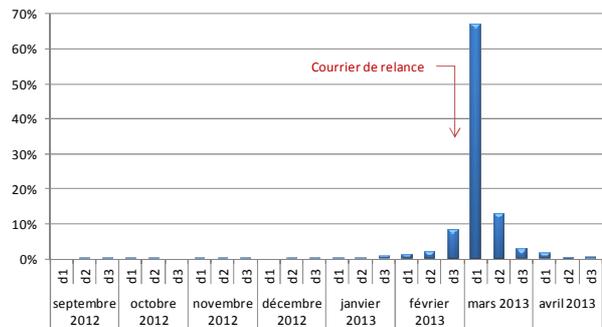


Figure 6 : chronologie des retours par décade

RESULTATS ET ANALYSE

I. RETOURS DES QUESTIONNAIRES

1. CHRONOLOGIE DES RETOURS

Suite à l'envoi des enquêtes aux chasseurs sélectionnés, une cinquantaine d'entre elles ont été retournées les semaines suivantes, les chasseurs ayant complété les questionnaires pour la saison 2011/2012. Un nouveau questionnaire a donc été renvoyé à ces chasseurs pour les prélèvements concernant la saison 2012/2013. Ils ont été retournés correctement complétés à la FRC début 2013. Ces premiers retours n'ont pas été pris en compte pour l'analyse statistique.

Très peu de questionnaires ont été retournés à la FRC entre septembre 2012 et janvier 2013 (Figure 5). A l'approche de la fin de saison de chasse, 12 % des questionnaires ont été retournés en février 2013. C'est au mois de mars que la majorité des fiches ont été envoyées à la FRC.

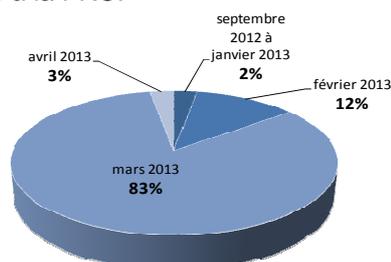


Figure 5 : répartition des retours par mois

2. TYPES DE REPONSES

5 000 chasseurs ont été sollicités pour cette enquête sur les 129 164 chasseurs recensés en Aquitaine en 2012/2013. 2 082 d'entre eux ont retourné l'enquête papier et 50 ont répondu à l'enquête téléphonique (Figure 7).

Concernant les questionnaires papier, 1 961 chasseurs répondants¹ ont indiqué avoir chassé (soit 94 % des répondants) et 1 694 d'entre eux ont prélevé au moins un animal au cours de la saison 2012/2013 (soit 86 % des chasseurs prélevants²).

L'enquête téléphonique complémentaire n'a nécessité que 50 appels. En effet, les réponses obtenues demeurent dans des proportions similaires à celles des réponses papier : 94 % de personnes ayant chassé, parmi lesquelles 87 % de chasseurs prélevants. A la différence de l'analyse statistique des carnets de prélèvements bécasse (enquête spécifique), il n'existe pas de biais dans l'enquête sur les prélèvements toutes espèces (enquête généraliste).

¹ chasseur répondant : chasseur ayant répondu à l'enquête;

² chasseur prélevant : chasseur ayant prélevé au moins une pièce de gibier au cours de la saison cynégétique.

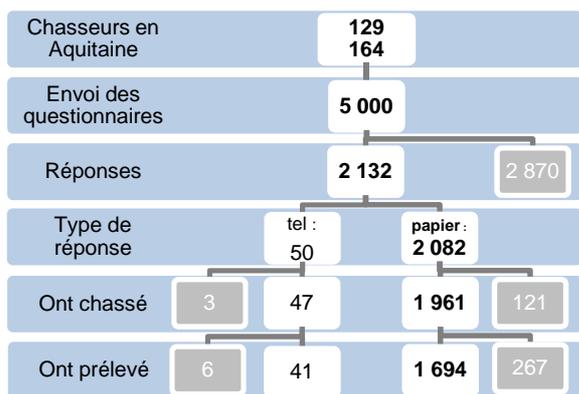


Figure 7 : diagramme récapitulatif des effectifs

II. DONNEES SOCIOLOGIQUES

1. INFORMATIONS SOCIOLOGIQUES GENERALES

1.1 Age

L'âge moyen des chasseurs qui ont répondu à l'enquête 2012/2013 est de 59 ans, le plus jeune ayant 16 ans et le plus âgé 91 ans. En 2010/2011, l'âge moyen était de 58 ans, soit un an de moins. Selon les deux enquêtes nationales ONCFS, en 1998/1999 l'âge moyen des chasseurs étaient de 50 ans, en 1983/1984 il était de 45 ans. L'âge des répondants ne cesse donc d'augmenter. Ce décalage est visible dans la Figure 8. En 2012/2013, 65,4 % des répondants ont plus de 55 ans, contre 59,7 % en 2011/2012. De plus, en 2012/2013, la classe d'âge la plus représentée correspond à celle des 61-65 ans. La différence avec la classe précédente était moins marquée lors de l'enquête 2010/2011.

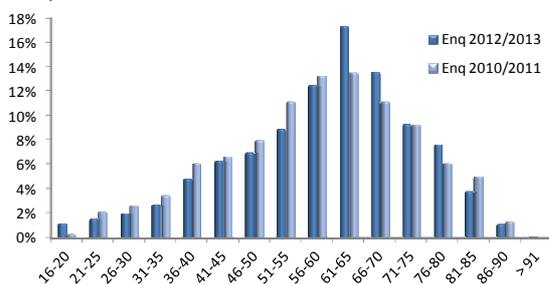


Figure 8 : répartition des chasseurs répondants par classe d'âge

1.2 Sexe

Sans surprise, les chasseurs répondant à cette enquête sont dans une très large majorité des hommes. Ils ont été 98,6 % à répondre au questionnaire, pour seulement 1,4 % de

femmes, ce qui est comparable au résultat de l'enquête régionale 2010/2011.

1.3 Catégorie socioprofessionnelle

Toutes les catégories socioprofessionnelles sont représentées dans cette enquête, toutefois, plus de la moitié des chasseurs répondants sont retraités (54 %). Parmi les actifs, ce sont les ouvriers les plus représentés (13 %), suivis des employés divers (9 %). Les autres catégories correspondent à des pourcentages inférieurs ou égaux à 5 % (Figure 9).

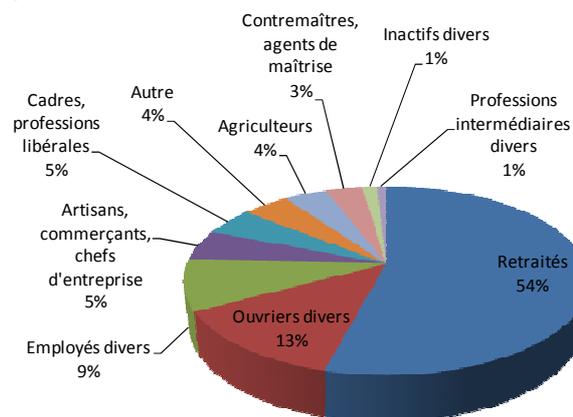


Figure 9 : catégories socioprofessionnelles des répondants

La comparaison avec les précédentes enquêtes, qu'elles soient nationales ou régionales, permet de constater que la part des ouvriers ne cesse de diminuer alors que celles des retraités augmente constamment.

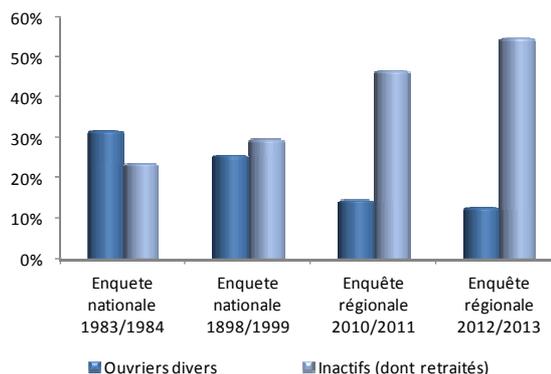


Figure 10 : proportions d'ouvriers et de retraités répondant aux diverses enquêtes sur les prélèvements en Aquitaine

1.4 Lieu de résidence

Les lieux de résidence des chasseurs répondants sont fortement corrélés à la répartition des validations en Aquitaine. En effet, c'est en Gironde qu'habitent 32 % des

chasseurs répondants, suivi des Landes et des Pyrénées-Atlantiques avec respectivement 19 % et 17 % des répondants, et la Dordogne et le Lot-et-Garonne avec environ 14 % des répondants (Figure 11).

Il est à noter qu'hors Aquitaine, c'est en Corrèze et Haute-Garonne qu'on retrouve le plus de répondants à cette enquête, avec 10 et 8 chasseurs répondants. 3 % des chasseurs qui ont répondu à cette enquête ne résident pas dans la région.

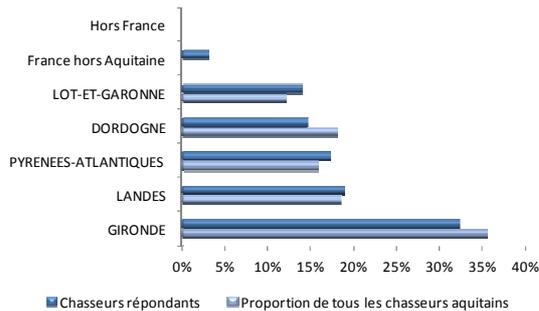


Figure 11 : département de résidence des chasseurs répondants

2. TERRITOIRES DE CHASSE

Les chasseurs qui ont répondu à cette enquête ont chassé sur toute la région, avec une prédominance pour la Gironde et les Landes (Figure 12), qui correspondent aux départements hébergeant le plus de chasseurs.

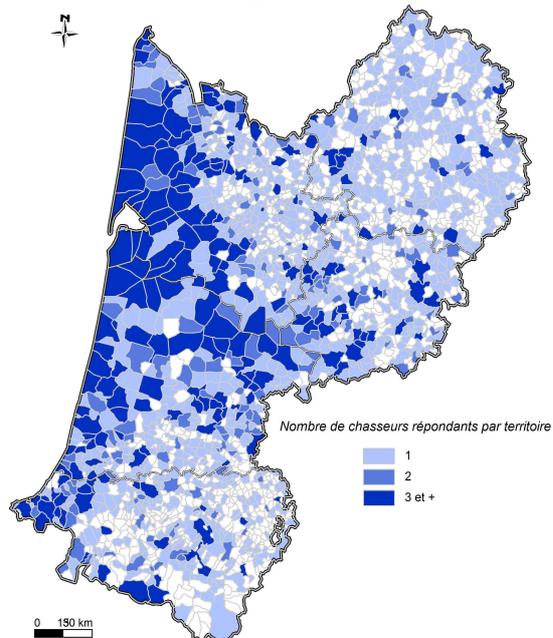


Figure 12 : répartition des chasseurs par territoire de chasse en 2012/2013

En 2012/2013, 62 % des chasseurs répondants n'ont chassé que sur un territoire (ACCA ou

société), contre 72 % en 2010/2011 ; 25 % ont chassé sur 2 territoires, et 13% sur 3 territoires ou plus (Figure 13). Il semble donc qu'il y ait une tendance à pratiquer cette activité sur plusieurs territoires, ce qui permettrait de diversifier les pratiques.

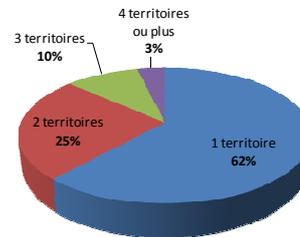


Figure 13 : nombre de territoires utilisés par chasseur répondant

De plus, à l'image de l'enquête 2010/2011, la chasse demeure une activité de proximité, avec 66,5 % des répondants ayant chassé qui ont pratiqué cette activité sur leur commune de résidence. En 2012/2013, ils ne sont plus que 39,7 % à chasser uniquement sur leur commune de résidence, ce qui est en adéquation avec l'augmentation du nombre de territoire par chasseurs.

Le nombre de chasseurs chassant exclusivement hors de leur commune de résidence (34,4 %) demeure équivalent à celui de l'enquête 2010/2011 (31,6 %).

III. PRELEVEMENTS

1. PRELEVEMENT NUL

Sur les 2 082 chasseurs répondant à l'enquête, 121 chasseurs n'ont pas chassé (6 %). Les raisons sont diverses : maladie (raison principale), arrêt de la chasse, perte du chien de chasse, manque de temps, etc. D'autres ont effectivement validé en Aquitaine mais ont chassé uniquement hors de la région.

Les chasseurs prélevants représentent 86 % des personnes ayant chassé. Les 14 % restants sont donc des chasseurs qui ont réalisé au moins une sortie de chasse mais qui n'ont rien prélevé. Il faut noter que certains étaient effectivement « bredouilles », mais dans cette catégorie certains participent uniquement à des sorties de groupe (battues), ils participent donc activement à l'action de chasse sans pour autant prélever directement un animal.

Les résultats obtenus lors de l'enquête téléphonique complémentaire sont dans les mêmes proportions. Cela confirme que les chasseurs ayant répondu à l'enquête papier sont représentatifs de la population de chasseurs aquitains.

C'est en Dordogne et dans les Pyrénées-Atlantiques que la proportion des chasseurs n'ayant rien prélevé par rapport au total des répondants du département est la plus élevée (respectivement 18,5 % et 17,2 %). Dans les trois autres départements, cette proportion est à 10 % (Figure 14).

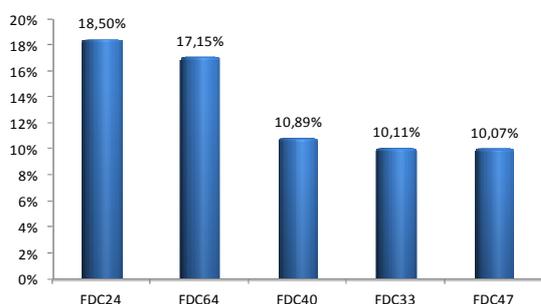


Figure 14 : proportion des répondants n'ayant rien prélevé, par département

2. ESPECES LES PLUS CHASSEES

2.1 Généralités

L'enquête 2012/2013 concerne 22 espèces gibier : 2 grands gibiers de plaine, 4 petits gibiers, 9 migrateurs terrestres, 3 prédateurs/déprédateurs et 4 gibiers d'eau.

Parmi les 2 082 répondants, 1 694 chasseurs ont prélevé au moins un animal en Aquitaine, au cours de la saison 2012/2013.

Les migrateurs sont les plus chassés, ils ont rassemblé 85 % des chasseurs prélevant, soit plus de 4 chasseurs sur 5 (Figure 15). L'Aquitaine demeure donc une région où la chasse aux migrateurs est privilégiée, avec la pratique de nombreuses chasses traditionnelles. Le petit gibier sédentaire est aussi recherché par les chasseurs, 68 % des chasseurs prélevant ayant prélevé au moins une pièce de ce groupe.

Un quart des chasseurs prélevant ont prélevé au moins un grand gibier, mais il est nécessaire de rappeler que dans cette chasse souvent

collective, le prélèvement d'un animal est dû au résultat de l'action de plusieurs chasseurs. Il y a donc plus de 25 % des chasseurs aquitains qui ont pratiqué cette chasse au cours de la saison.

Il est à noter que la proportion de chasseurs prélevant le gibier d'eau n'est pas présentée ici car seulement 4 espèces étaient renseignées dans cette enquête, ce qui n'est pas représentatif du groupe.

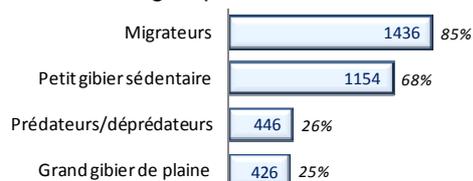


Figure 15 : nombre de chasseurs ayant prélevé au moins une pièce du groupe d'espèce et proportion par rapport au total des chasseurs prélevant.

Dans le détail, le pigeon ramier arrive en tête des gibiers les plus chassés lors de cette enquête, avec 69 % des chasseurs prélevant qui en ont ramené au moins une pièce (Figure 16), suivi du faisan commun avec 58 % de prélevant. Ces chiffres sont plus élevés que lors de l'enquête 2010/2011, où les positions étaient inversées, avec 59 % de prélevant pour le faisan commun et 52 % pour le pigeon ramier.

En 2012/2013, la bécasse des bois (28 %) et la perdrix rouge (26 %) arrivent en troisième et quatrième position. Le chevreuil, grand gibier le plus chassé, est en cinquième position de ce classement avec 22 % de prélevant.

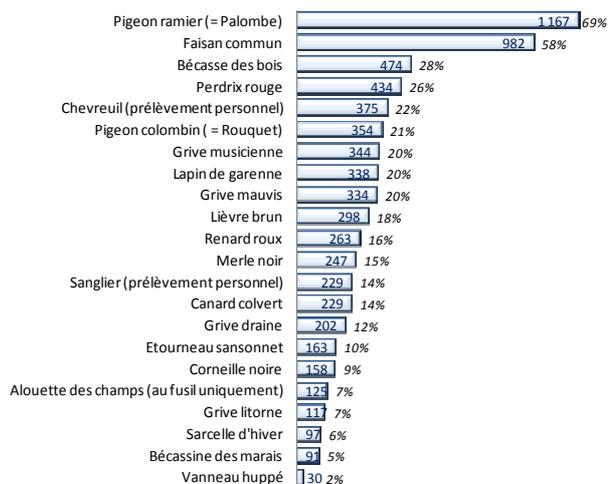


Figure 16 : nombre de chasseurs ayant prélevé au moins une pièce de l'espèce et proportion par rapport au total des chasseurs prélevant.

Les espèces présentées ci-après sont celles pour lesquelles les erreurs relatives d'estimation sont inférieures à 20 %, soit 12 espèces parmi les plus prélevées en Aquitaine.

2.2 Le pigeon ramier



Espèce la plus prélevée en Aquitaine, avec une estimation à 1 752 585 ($\pm 8,9\%$) oiseaux pour 2012/2013, il s'agit aussi de l'espèce la plus chassée dans la région, avec 56 % des chasseurs répondants qui ont prélevé au moins un pigeon ramier (Figure 17). Ce sont même 69 % des chasseurs prélevant qui ont prélevé au moins une « palombe ».

Saison	Pigeon ramier		
	1998/1999	2010/2011	2012/2013
Source de l'enquête	onfs/fnc	frc (test)	frc
Estimation prélèvements	1 007 400	1 074 416	1 752 585
Fourchette supérieure	1 044 674	1 201 009	1 909 065
Fourchette inférieure	970 126	947 823	1 596 344
Diff	3,7%	11,8%	8,9%
% chasseurs ayant prélevé au moins une pièce de l'espèce	42,5%	41,8%	56,1%
Nombre moyen de pièces/chasseur ayant prélevé	13,5	19,3	24,2

Figure 17 : estimation des prélèvements régionaux de pigeon ramier sur 3 saisons.

Les estimations des années précédentes étaient inférieures, la saison 2012/2013 a vu les prélèvements augmenter de 63 % par rapport à 2010/2011. Cet accroissement est en adéquation avec l'augmentation des oiseaux comptés par le GIFS aux cols et en hivernage, les pigeons ramiers dénombrés en 2012/2013 étant en moyenne deux fois plus nombreux que ceux recensés en 2010/2011. Cette espèce présente ainsi des flux migratoires fluctuants, ce qui se retranscrit dans les prélèvements.

En 2012/2013, 47 % des chasseurs ayant prélevé au moins un pigeon ramier en ont

récolté entre 1 et 10, soit quasiment la moitié (Figure 18). De plus, 14 % des chasseurs prélevant des pigeons ramiers en ont capturé plus de 50 au cours de la saison cynégétique.

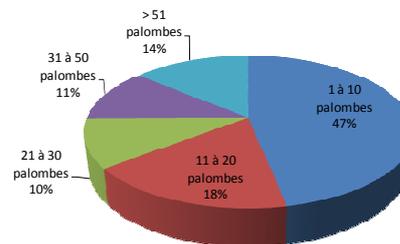


Figure 18 : nombre de pigeons ramiers prélevés par classe de chasseurs en ayant prélevé au moins une pièce.

Ce sont en moyenne 24 oiseaux qui ont été prélevés par chasseur en ayant prélevé au moins un, soit 4 oiseaux par chasseur répondant à l'enquête. Toutefois, bien que cette moyenne soit basse, il est possible d'observer des prélèvements élevés par chasseur (Figure 19). Ces valeurs extrêmes représentent généralement des prélèvements aux filets, cette enquête n'ayant pas différencié ce mode de chasse de la chasse à tir pour le pigeon ramier.

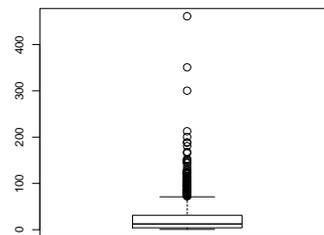


Figure 19 : boxplot des prélèvements de pigeon ramier

La chronologie des prélèvements est fortement corrélée au flux migratoire, le pic des prélèvements correspondant à l'afflux des pigeons ramiers en Aquitaine, et notamment lors de leur passage aux cols pyrénéens. Les prélèvements en hivernage sont ensuite moindres. Les prélèvements réalisés en octobre et novembre (migration) représentent 74 % du prélèvement total de la saison.

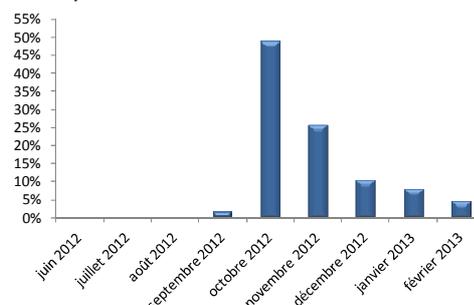


Figure 20 : chronologie des prélèvements de pigeon ramier

2.3 Le faisan commun



Petit gibier sédentaire de plaine le plus chassé, c'est aussi la deuxième espèce la plus chassée en Aquitaine en 2012/2013, avec 47,2 % des chasseurs répondants qui ont capturé au moins un faisan commun au cours de la saison cynégétique, soit quasiment un chasseur sur deux. Ce résultat est relativement similaire à celui de l'enquête 2010/2011 (Figure 21). Si on ne prend en compte que les chasseurs prélevants, ils sont 58 % à avoir prélevé au moins un faisan.

En 2012/2013, ce sont ainsi 393 200 ($\pm 8,3$ %) faisans qui ont été prélevés, la différence n'est pas significative avec l'enquête 2010/2011, les prélèvements demeurent donc dans le même ordre de grandeur.

Saison	Faisan commun		
	1998/1999	2010/2011	2012/2013
Source de l'enquête	oncfs/fnc	frc (test)	frc
Estimation prélèvements	616 900	348 702	393 200
Fourchette supérieure	644 044	385 874	425 700
Fourchette inférieure	589 756	311 530	360 937
Diff	4,4%	10,7%	8,3%
% chasseurs ayant prélevé au moins une pièce de l'espèce	57,6%	46,8%	47,2%
Nombre moyen de pièces/chasseur ayant prélevé	6,2	5,6	6,5

Figure 21 : estimation des prélèvements régionaux de faisan commun sur 3 saisons.

Pour 2012/2013, la moyenne par chasseur ayant capturé au moins un faisan est de 6,5 oiseaux. Bien que 95 % des chasseurs aient prélevé moins de 20 faisans, 5 % de valeurs extrêmes ont été relevées, certains ne chassant que cette espèce (Figure 22).

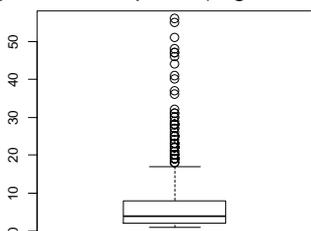


Figure 22 : boxplot des prélèvements de faisan commun

Quelles que soient les saisons, le faisan commun demeure toujours un « gibier d'ouverture ». En effet, le maximum des prélèvements mensuel est atteint en septembre, dès l'ouverture de la saison cynégétique, pour diminuer ensuite de façon régulière. Ce sont ainsi 34 % du total du tableau de chasse en faisans qui sont prélevés uniquement au mois de septembre. Ce nombre diminue à 25 % pour octobre (Figure 23).

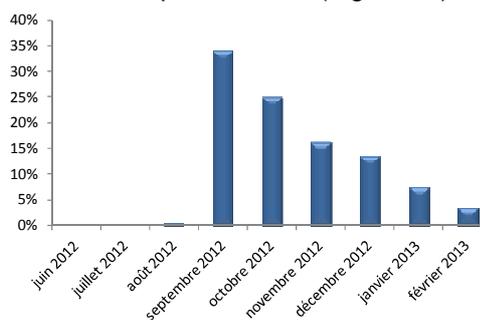


Figure 23 : chronologie des prélèvements de faisan commun

Il est à noter que les prélèvements de cette espèce sont souvent fortement liés aux lâchers d'individus qui sont réalisés en début de saison cynégétique. Cela permet aux chasseurs de pouvoir chasser un gibier présent quelles que soient les conditions de biotope de cet oiseau.

2.4 La bécasse des bois



La bécasse des bois est la troisième espèce la plus chassée lors de cette enquête, avec 22,8 % des chasseurs répondants qui en ont prélevé au moins une pièce. L'estimation totale pour 2012/2013 est de 148 768 ($\pm 12,5$ %) bécasses des bois prélevées. La différence avec l'enquête 2010/2011 n'est donc pas significative (Figure 24).

Saison	Bécasse des bois		
	1998/1999	2010/2011	2012/2013
Source de l'enquête	oncfs/fnc	frc (test)	frc
Estimation prélèvements	202 900	131 540	148 768
Fourchette supérieure	217 306	156 798	167 392
Fourchette inférieure	188 494	106 282	130 383
Diff	7,1%	19,2%	12,5%
% chasseurs ayant prélevé au moins une pièce de l'espèce	23,8%	21,3%	22,8%
Nombre moyen de pièces/chasseur ayant prélevé	4,9	4,7	5,1

Figure 24 : estimation des prélèvements régionaux de bécasse des bois sur 3 saisons.

Bien que la réglementation autorise un prélèvement maximal de 30 bécasses par chasseur dans la saison, ce chiffre est loin d'être atteint, avec un prélèvement moyen de 5,1 bécasses par chasseur en prélevant. Au cours de cette enquête, 85 % des chasseurs ayant prélevé au moins une bécasse en ont prélevé entre une et dix, 69 % en ont même prélevé moins de 5. Cette répartition des prélèvements est bien visible sur la Figure 25. Une grande majorité de chasseurs aquitains peut ainsi être considérée comme non spécialiste de l'espèce. Les valeurs extrêmes sur la Figure 25 correspondent à des chasseurs spécialistes de l'espèce. Seuls 4 chasseurs sur les 2 082 répondants ont prélevé les 30 bécasses des bois autorisées dans la saison.

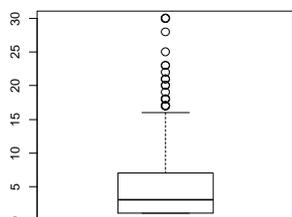


Figure 25 : boxplot des prélèvements de bécasse des bois

Le pic des prélèvements de bécasse des bois intervient en décembre (Figure 26). 69 % des prélèvements sont réalisés entre novembre et décembre. Cette période correspond à la migration et au début d'hivernage des bécasses. Les prélèvements des mois de janvier et février sont ensuite moindres.

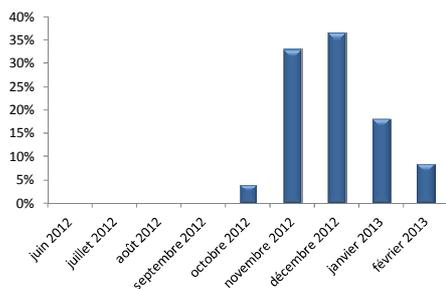


Figure 26 : chronologie des prélèvements de bécasse des bois

A la différence de l'enquête 2010/2011, il n'y a pas eu de période de vague de froid, les maximums autorisés sont donc restés à 30 bécasses par an, 6 par semaine et 2 par jour.

2.5 La perdrix rouge



Deuxième espèce de petit gibier chassée après le faisan commun et quatrième espèce chassée toutes espèces confondues, 88 467 ($\pm 12,2$ %) perdrix rouges ont été prélevées en 2012/2013. Il n'y a pas de différence significative avec l'estimation de l'enquête 2010/2011 (Figure 27).

Saison	Perdrix rouge		
	1998/1999	2010/2011	2012/2013
Source de l'enquête	oncfs/fnc	frc (test)	frc
Estimation prélèvements	116 500	80 098	88 467
Fourchette supérieure	128 733	98 187	99 226
Fourchette inférieure	104 268	62 009	77 946
Diff	10,5%	22,6%	12,2%
% chasseurs ayant prélevé au moins une pièce de l'espèce	24,0%	16,4%	20,8%
Nombre moyen de pièces/chasseur ayant prélevé	3,0	3,7	3,3

Figure 27 : estimation des prélèvements régionaux de perdrix rouges sur 3 saisons.

Bien que le nombre moyen de perdrix rouges prélevées par chasseur demeure aux alentours de 3 oiseaux dans les 3 enquêtes, le pourcentage de chasseurs aquitains ayant prélevé au moins une pièce de l'espèce varie. Ce chiffre était de 24 % en 1998/1999 et 16,4 % en 2010/2012. Pour 2012/2013, la valeur est intermédiaire, avec 20,8 % des chasseurs répondants qui ont capturé au moins un oiseau.

77 % des chasseurs ayant prélevé une perdrix rouge en ont prélevé moins de 4 au total dans la saison. Les chasseurs en prélevant plus de 9 demeurent extrêmement minoritaires (Figure 28).

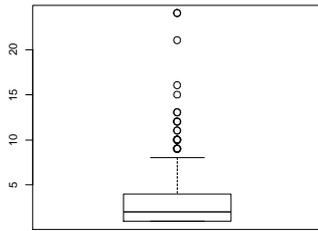


Figure 28 : boxplot des prélèvements de perdrix rouge

La perdrix rouge demeure un gibier pour lequel il est difficile de réaliser des estimations de populations au vu des prélèvements, étant donné que les individus prélevés sont souvent issus d'élevages. De nombreux lâchers sont en effet réalisés avant l'ouverture de la chasse. La proportion de perdrix rouges introduites dans le milieu impacte ainsi directement le tableau de chasse de cette espèce.

L'impact de ces lâchers est directement observable dans la chronologie des prélèvements. En effet, les prélèvements de cette espèce sont à leur maximum dès le mois de septembre, pour ensuite diminuer de façon quasi-exponentielle au cours des mois suivants (Figure 29).

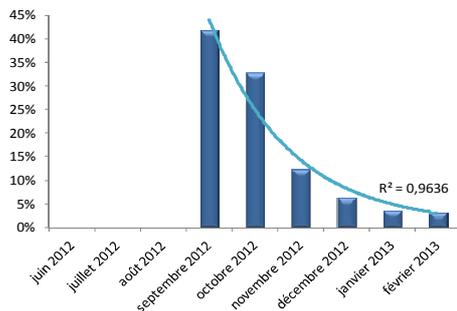


Figure 29 : chronologie des prélèvements de perdrix rouge

Cette enquête confirme un fois de plus que la perdrix rouge est considérée comme un « gibier d'ouverture ».

2.6 Le chevreuil



Bien que les prélèvements de chevreuils soient connus par les tableaux de chasse, il est intéressant de les intégrer à cette enquête afin de vérifier si les estimations concordent avec la réalité.

L'estimation 2012/2013 est de 58 812 ($\pm 12,4\%$) chevreuils prélevés en Aquitaine. Or le tableau de chasse est en réalité de 56 746 chevreuils pour la saison. Les estimations sont donc exactes et validées par le tableau de chasse.

	Chevreuil
Saison	2012/2013
Source de l'enquête	frc
Estimation prélèvements	58 812
Fourchette supérieure	66 105
Fourchette inférieure	51 759
Diff	12,4%
% chasseurs ayant prélevé au moins une pièce de l'espèce	18,0%
Nombre moyen de pièces/chasseur ayant prélevé	2,5

Figure 30 : estimation des prélèvements régionaux de chevreuil

Il est intéressant de noter que l'estimation 2010/2011 n'avait pas été confirmée par le tableau de chasse, l'estimation étant nettement supérieure (Figure 31). Les chasseurs ayant ainsi bien souvent renseigné sur l'enquête le prélèvement de tout le groupe de battue, et non leur prélèvement personnel, ce qui avait causé une telle surestimation. La source du biais ayant été ciblée, en 2012/2013 la FRC a insisté sur la nécessité de renseigner uniquement le prélèvement personnel. C'est pour cela qu'en 2012/2013 l'estimation concorde avec le tableau de chasse régional.

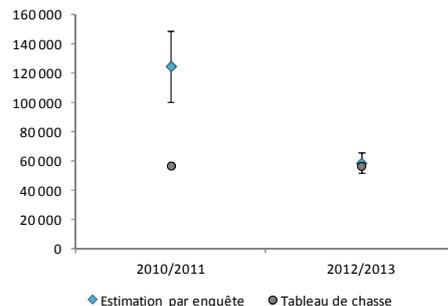


Figure 31 : estimations des prélèvements et tableaux de chasse chevreuil pour 2010/2011 et 2012/2013

En 2012/2013, le chevreuil est la cinquième espèce la plus chassée en Aquitaine, avec 18 % des chasseurs aquitains qui en ont prélevé au moins un. Il est nécessaire de rappeler que dans cette chasse souvent collective, le prélèvement d'un animal est dû au résultat de l'action de plusieurs chasseurs. Il y a donc plus de 18 % des chasseurs aquitains qui ont chassé le chevreuil au cours de la saison.

De plus, ce sont en moyenne 2,5 chevreuils qui ont été prélevés par chasseur prélevant cette saison. L'amplitude des prélèvements demeure faible, les valeurs extrêmes correspondant à plus de 6 chevreuils par chasseur (Figure 32).

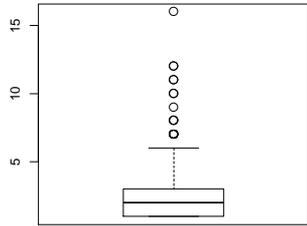


Figure 32 : boxplot des prélèvements de chevreuil

Le chevreuil est peu chassé à l'automne, les chasseurs se tournant plus souvent vers les migrateurs (Figure 33). C'est à partir de décembre jusqu'à février que cette chasse prend toute son ampleur, avec 69 % des prélèvements réalisés durant cette période. Bien que la saison générale de chasse ouvre en septembre, il est possible de réaliser des tirs d'été sur le chevreuil, ces prélèvements demeurant tout de même faibles (2 % du total annuel). Les tirs d'été sont soumis à un arrêté autorisant le tir à l'approche ou à l'affut à partir du 1^{er} juin et jusqu'à l'ouverture générale.

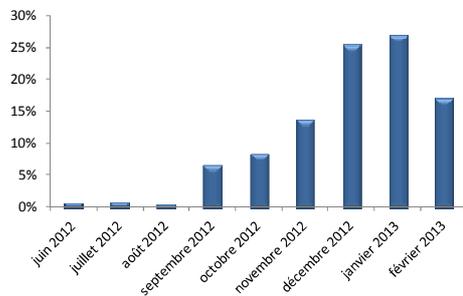


Figure 33 : chronologie des prélèvements de chevreuil

2.7 Le pigeon colombin



Le pigeon colombin est la 6^e espèce la plus chassée en Aquitaine en 2012/2013, avec 106 892 ($\pm 17\%$) oiseaux prélevés. 17 % des chasseurs répondants ont prélevé au moins un pigeon colombin, la moyenne par chasseur prélevant étant de 4,9 oiseaux. Bien que l'estimation des prélèvements n'était pas significativement différente en 2010/2011 (Figure 34), moins de chasseurs avaient prélevé au moins un pigeon colombin mais le prélèvement moyen était nettement supérieur. Cette espèce n'ayant pas été comptabilisée lors de l'enquête 1998/1999, il n'est pas possible d'avoir plus de recul.

Saison	Pigeon colombin		
	1998/1999	2010/2011	2012/2013
Source de l'enquête	oncfs/fnc	frc (test)	frc
Estimation prélèvements		129 123	106 892
Fourchette supérieure		171 249	124 491
Fourchette inférieure		86 998	89 532
Diff		32,6%	16,5%
% chasseurs ayant prélevé au moins une pièce de l'espèce		8,6%	17,0%
Nombre moyen de pièces/chasseur ayant prélevé		11,3	4,9

Figure 34 : estimation des prélèvements régionaux de pigeon colombin sur 2 saisons

De plus, 77 % des chasseurs ont prélevé moins de 5 pigeons colombins, il s'agit donc de valeurs extrêmes qui augmentent la moyenne (Figure 35). La valeur médiane des données est de 3 oiseaux (50 % des chasseurs en prélèvent plus et 50 % en prélèvent moins). A l'image du pigeon ramier, les valeurs extrêmes représentent généralement des prélèvements aux filets, cette enquête n'ayant pas différencié ce mode de chasse de la chasse à tir pour les deux espèces de pigeons.

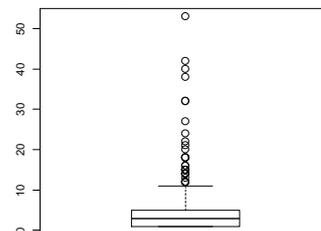


Figure 35 : boxplot des prélèvements de pigeon colombin

La chronologie des prélèvements de pigeon colombin est corrélée avec celle des pigeons ramiers. Il existe toutefois un léger décalage, les pigeons colombins migrant quelques jours plus tôt que les pigeons ramiers, ils sont plus nombreux en proportion à être prélevé en octobre (Figure 36). 87 % des prélèvements de pigeons colombins sont ainsi réalisés durant la période de migration (octobre/novembre).

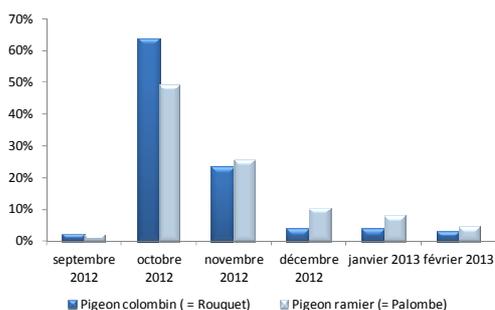


Figure 36 : chronologie des prélèvements de pigeon colombin et pigeon ramier

2.8 La grive musicienne



La grive musicienne figure en 7^e position des espèces les plus chassées en 2012/2013. Il s'agit de l'espèce de grive la plus prélevée, avec 437 867 ($\pm 16,6\%$) pièces capturées. 16,5% des chasseurs ont capturé au moins une grive musicienne, pour une moyenne par chasseur de 20,5 oiseaux (Figure 37).

Saison	Grive musicienne	
	1998/1999	2010/2011
Source de l'enquête	oncs/fnc	frc (test)
Estimation prélèvements		frc
Fourchette supérieure	325 570	437 867
Fourchette inférieure	411 742	510 347
Diff	239 398	365 626
	26,5%	16,6%
% chasseurs ayant prélevé au moins une pièce de l'espèce		
	12,5%	16,5%
Nombre moyen de pièces/chasseur ayant prélevé		
	19,7	20,5

Figure 37 : estimation des prélèvements régionaux de grive musicienne sur 2 saisons

Le nombre de grives musicales capturées par chasseur obtenu lors des enquêtes 2010/2011 et 2012/2013 sont proches (Figure 38). En effet, les profils des deux boxplot sont similaires, celui de 2012/2013 ayant plus de données extrêmes le nombre de chasseurs répondants étant plus nombreux.

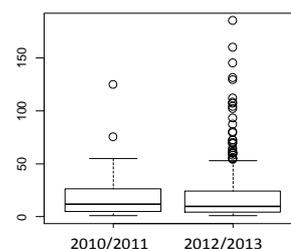


Figure 38 : boxplot des prélèvements de grive musicienne en 2010/2011 et 2012/2013

Le mois d'octobre correspond au pic de passage des grives musicales en Aquitaine lors de la migration post-nuptiale, c'est donc le même mois que l'on observe le maximum des prélèvements. En effet, 69% du tableau de chasse est réalisé en octobre, et jusqu'à 93% sur les mois d'octobre et novembre.

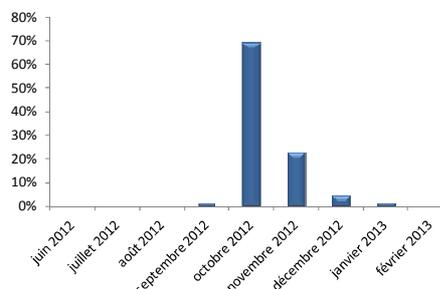


Figure 39 : chronologie des prélèvements de grive musicienne

Le profil chronologique était identique lors de l'enquête 2010/2011, avec 67% des grives musicales prélevées en octobre, et 86% entre octobre et novembre.

2.9 Le lapin de garenne



Le lapin de garenne est la 8^e espèce la plus chassée en Aquitaine en 2012/2013, avec un prélèvement estimé à 117 439 ($\pm 19,8\%$) pièces (Figure 40).

Ce prélèvement est significativement inférieur à ceux de 1998/1999 et 2010/2011 (Figure 41),

ce qui est en adéquation avec les baisses observées de populations sur certains secteurs aquitains.

Saison	Lapin de garenne		
	1998/1999	2010/2011	2012/2013
Source de l'enquête	oncfs/fnc	frc (test)	frc
Estimation prélèvements	265 000	220 960	117 439
Fourchette supérieure	283 020	266 208	140 729
Fourchette inférieure	246 980	175 712	94 387
Diff	6,8%	20,5%	19,8%
% chasseurs ayant prélevé au moins une pièce de l'espèce	27,8%	19,2%	16,2%
Nombre moyen de pièces/chasseur ayant prélevé	5,5	8,7	5,6

Figure 40 : estimation des prélèvements régionaux de lapin de garenne, sur 3 saisons

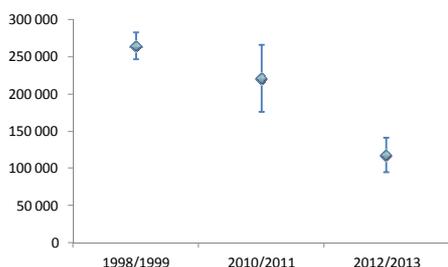


Figure 41 : estimations des prélèvements de lapins de garenne sur 3 saisons

16,2 % des chasseurs interrogés ont prélevé au moins un lapin de garenne au cours de la saison, ce qui est inférieur aux saisons précédentes. Le nombre moyen de prises par chasseur est de 5,6 lapins de garenne pour 2012/2013, la médiane étant à seulement 2 (Figure 42). En règle générale, chaque chasseur prélève donc peu de pièces. Il existe tout de même certaines valeurs considérées comme extrêmes, qui correspondent bien souvent à des chasseurs prélevant dans des zones regorgeant de lapins de garenne, et où l'espèce est généralement considérée nuisible.

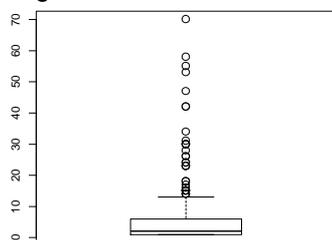


Figure 42 : boxplot des prélèvements de lapins de garenne

Le lapin de garenne reste un gibier chassé préférentiellement les mois suivant l'ouverture de la saison cynégétique (Figure 43). Ce sont ainsi 49 % des prélèvements qui sont réalisés sur les deux mois suivant l'ouverture générale. Par la suite, le nombre de pièces prélevées diminue chaque mois.

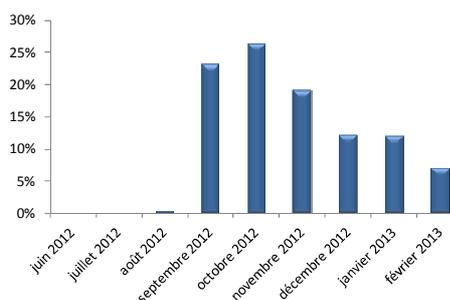


Figure 43 : chronologie des prélèvements de lapin de garenne

2.10 La grive mauvis



Deuxième espèce de grives la plus prélevée, la grive mauvis est la 9^e espèce la plus chassée en Aquitaine en 2012/2013, avec 16 % des chasseurs interrogés qui en ont prélevé au moins une pièce au cours de la saison (Figure 44). Il se serait prélevé sur la saison, environ 367 702 (± 19 %) grives.

Saison	Grive mauvis		
	1998/1999	2010/2011	2012/2013
Source de l'enquête	oncfs/fnc	frc (test)	frc
Estimation prélèvements		284 485	367 702
Fourchette supérieure		354 094	437 632
Fourchette inférieure		214 877	298 010
Diff		24,5%	19,0%
% chasseurs ayant prélevé au moins une pièce de l'espèce		14,3%	16,0%
Nombre moyen de pièces/chasseur ayant prélevé		15,0	17,7

Figure 44 : estimation des prélèvements régionaux de grives mauvis sur 2 saisons

Bien que le prélèvement moyen soit de 17,7 oiseaux par chasseur, la médiane est à 10 oiseaux, ce qui signifie que de nombreux chasseurs ont prélevé peu d'oiseaux (Figure 45). En effet, 57 % des prélevants ont capturé moins de 10 grives mauvis au cours de la

saison cynégétique, ils ne sont que 23 % à en avoir prélevé plus de 20, et 10 % plus de 50.

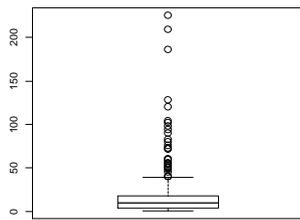


Figure 45 : boxplot des prélèvements de grive mauvis

La chronologie des prélèvements diffère légèrement de celle de l'enquête 2010/2011 (Figure 46). En effet, cette saison les prélèvements ont été plus précoces, avec 26 % du tableau en octobre, contre 38 % à la même période en 2010. Le tableau de chasse est ensuite passé dans des proportions équivalentes en novembre des deux années, pour ensuite diminuer plus fortement au mois de décembre en 2012 (15 % du tableau, contre 27 % en décembre 2010).

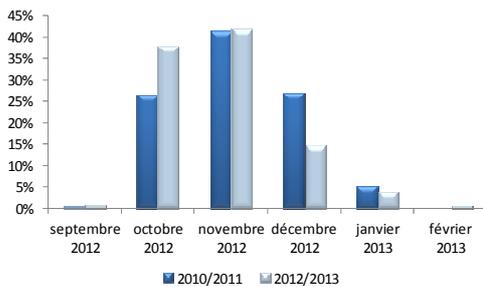


Figure 46 : chronologie des prélèvements de grive mauvis lors des enquêtes 2010/2011 et 2012/2013

A la différence de la grive musicienne qui est majoritairement prélevée en octobre, la grive mauvis est prélevée durant tout l'automne. Cette différence de prélèvements retranscrit une différence de comportement migratoire de ces deux espèces de la même famille.

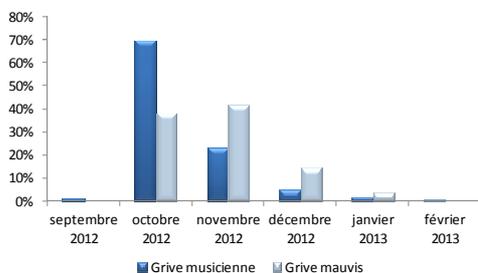


Figure 47 : chronologie des prélèvements de grive mauvis et de grives musiciennes en 2012/2013

2.11 Le lièvre brun



Le lièvre brun arrive en 10^e place des espèces les plus chassées dans la région, mais c'est aussi l'espèce de petit gibier la moins chassée en Aquitaine, avec 14,3 % des chasseurs répondants en ayant prélevé au moins une pièce. Ce chiffre est identique à celui de la saison 2010/2011 (Figure 48). L'estimation des prélèvements ne diffère pas non plus significativement entre les deux saisons, l'estimation étant de 34 617 ($\pm 14,2$ %) lièvres prélevés en 2012/2013.

Saison	Lièvre brun		
	1998/1999	2010/2011	2012/2013
Source de l'enquête	oncfs/fnc	frc (test)	frc
Estimation prélèvements	57 200	39 358	34 617
Fourchette supérieure	64 636	48 989	39 522
Fourchette inférieure	49 764	29 728	29 951
Diff	13,0%	24,5%	14,2%
% chasseurs ayant prélevé au moins une pièce de l'espèce	17,5%	14,3%	14,3%
Nombre moyen de pièces/chasseur ayant prélevé	2,0	2,1	1,9

Figure 48 : estimation des prélèvements régionaux de lièvre brun, sur 3 saisons

Le nombre de pièces prélevées par chasseur est extrêmement faible, avec une moyenne à 1,9 et une médiane à 1 lièvre (Figure 49). Les valeurs extrêmes sont rares et relativement faibles.

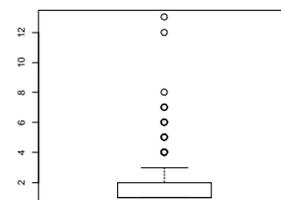


Figure 49 : boxplot des prélèvements de lièvre brun

En 2012/2013, le lièvre a été chassé essentiellement sur 3 mois : octobre, novembre et décembre, avec 85 % du tableau de chasse de la saison effectué sur cette période. Peu de prélèvements sont recensés en septembre et janvier, et aucun en février.

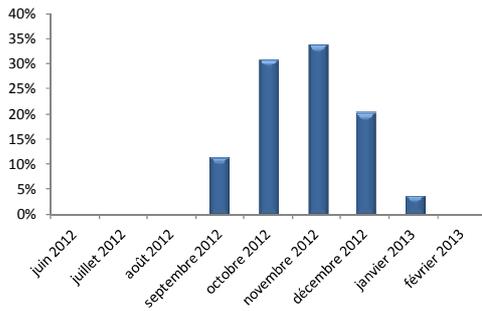


Figure 50 : chronologie des prélèvements de lièvre brun

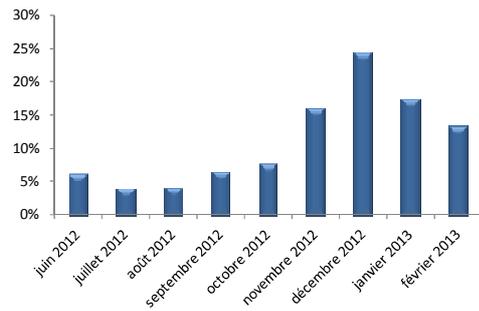


Figure 52 : chronologie des prélèvements de renard roux

2.12 Le renard roux



Le renard roux arrive en 11^e place des espèces les plus chassées en Aquitaine, avec 12,6 % des chasseurs prélevant qui ont capturé au moins un renard. 36 727 (\pm 16,4 %) renards ont ainsi été prélevés au cours de la saison (Figure 51). En moyenne 2,3 pièces ont été capturées par chasseur, la médiane étant de 1 renard (50 % des chasseurs en ont pris plus et 50 % en ont pris moins).

Saison	Renard roux		
	1998/1999	2010/2011	2012/2013
Source de l'enquête	oncs/fnc	frc (test)	frc
Estimation prélèvements	21 500	43 156	36 727
Fourchette supérieure	25 349	55 643	42 749
Fourchette inférieure	17 652	30 669	30 942
Diff	17,9%	28,9%	16,4%
% chasseurs ayant prélevé au moins une pièce de l'espèce	16,5%	10,7%	12,6%
Nombre moyen de pièces/chasseur ayant prélevé	1,5	3,1	2,3

Figure 51 : estimation des prélèvements régionaux de renard roux, sur 3 saisons

Espèce nuisible, le renard roux est capturé tout au long de l'année en Aquitaine (Figure 52). Ainsi, 15 % des renards ont été capturés au cours des 3 mois précédant l'ouverture générale de la chasse. C'est au cours du mois de décembre que le maximum des renards a été prélevé, avec 24 % du tableau de chasse de la saison.

2.13 Le sanglier



Deuxième espèce de grand gibier chassée après le chevreuil, le sanglier est la 13^e espèce la plus chassée en Aquitaine en 2012/2013. L'estimation est de 35 052 (\pm 18,6 %) sangliers prélevés en Aquitaine. Or le tableau de chasse est en réalité de 29 563 sangliers pour la saison. Les estimations sont donc exactes et validées par le tableau de chasse.

Saison	Sanglier		
	1998/1999	2010/2011	2012/2013
Source de l'enquête	oncs/fnc	frc (test)	frc
Estimation prélèvements		83 205	35 052
Fourchette supérieure		105 228	41 558
Fourchette inférieure		61 182	28 784
Diff		26,5%	18,6%
% chasseurs ayant prélevé au moins une pièce de l'espèce		12,5%	11,0%
Nombre moyen de pièces/chasseur ayant prélevé		5,0	2,5

Figure 53 : estimation des prélèvements régionaux de sanglier, sur 2 saisons

A l'image du chevreuil, l'estimation 2010/2011 n'avait pas été confirmée par le tableau de chasse, l'estimation étant nettement supérieure (Figure 53). Les chasseurs avaient souvent renseigné sur l'enquête le prélèvement de tout le groupe de battue, et non leur prélèvement personnel, ce qui avait causé une telle surestimation. La source du biais ayant été

ciblée en 2012/2013, pour les deux espèces de grand gibier, la FRC avait insisté sur la nécessité de renseigner uniquement le prélèvement personnel. C'est pour cela qu'en 2012/2013 l'estimation concorde avec le tableau de chasse régional.

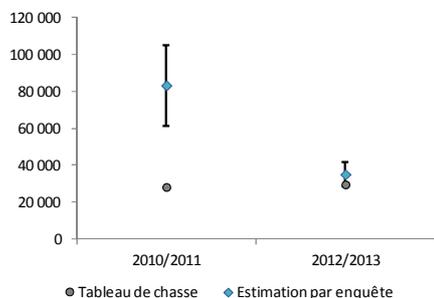


Figure 54 : estimations des prélèvements et tableaux de chasse du sanglier pour 2010/2011 et 2012/2013

11 % des chasseurs répondants ont prélevé au moins un sanglier sur la saison, toutefois ils sont beaucoup plus nombreux à avoir chassé cette espèce sans en prélever. En effet, dans cette chasse collective certains chasseurs participent activement sans pour autant utiliser leur fusil. Ce sont en moyenne 2,5 sangliers qui ont été prélevés par chasseur prélevant cette saison, la médiane étant très proche (2 sangliers), l'amplitude des prélèvements demeure faible (Figure 55).

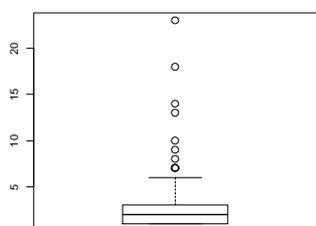


Figure 55 : boxplot des prélèvements de sanglier

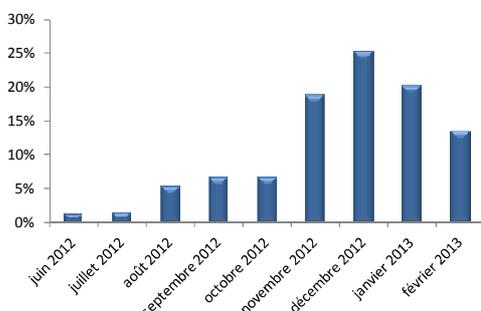


Figure 56 : chronologie des prélèvements de sanglier

Bien que 92 % des prélèvements soient réalisés en période de chasse, des sangliers sont capturés en été (Figure 56). En effet, en Pyrénées-Atlantiques, sur certaines zones, le

prélèvement est autorisé en ouverture anticipée au 1^{er} juillet, et dans les 4 autres départements au 1^{er} juin. La majorité des prélèvements s'effectue tout de même en hiver, avec 64 % du prélèvement total réalisé entre novembre et janvier.

BILAN ET PERSPECTIVES

1. BILAN GENERAL

Un travail de simplification du document d'enquête avait été réalisé suite aux conclusions tirées de l'enquête test 2011/2012. Ainsi, avec un taux de réponse au questionnaire de 43 %, l'enquête 2012/2013 a été un succès. La simplification du questionnaire a permis aux chasseurs de s'approprier plus facilement cette enquête, sans représenter une contrainte. Une relance en fin de saison s'avère tout de même indispensable pour que le chasseur retourne le document complété à la FRC.

Lors de cette enquête, quelques questionnaires ont été mal renseignés. Les chasseurs concernés ont été recontactés et dans la majorité des cas ces erreurs ont pu être corrigées.

Depuis 2011/2012, la FRC Aquitaine, réalise une analyse statistique des carnets de prélèvements bécasse. Cette étude nécessite de contacter téléphoniquement un certain nombre de chasseurs non retournant afin de gommer un biais qui pourrait causer une surestimation. Cette année, cette même démarche a été entreprise pour l'enquête sur les prélèvements toutes espèces. Toutefois, aucun biais n'a été détecté, les proportions de répondants ayant chassé et ayant prélevé demeurant identiques entre les réponses « papier » et « téléphone ». En effet, l'analyse des carnets de prélèvements bécasse correspond à une étude spécifique, les chasseurs retournant sont généralement ceux prélevant l'espèce. Au contraire, l'enquête sur les prélèvements toutes espèces ne cible pas qu'une seule espèce, son caractère général touche la totalité des chasseurs de la région. Les retournants sont donc représentatifs des non-retournants.

L'enquête sociologique a confirmé un vieillissement de la population de chasseurs, et logiquement une tendance à l'augmentation des retraités. De plus, la chasse demeure une

activité de proximité, plus de la moitié des chasseurs pratiquant ce loisir sur leur commune de résidence.

6 % des chasseurs répondant à cette enquête n'ont rien prélevé sur toute la saison, les raisons étant variables. Ce chiffre est inférieur à celui de l'enquête 2011/2012, et surement plus réaliste.

Bien que les fourchettes d'estimation des prélèvements des espèces les moins chassées soient étendues, cela permet tout de même d'avoir une idée des prélèvements minimums et maximums qui sont réalisés dans la région. C'est ainsi le cas pour le merle, le canard colvert, les grives draine et litorne, l'étourneau sansonnet, la corneille noire, l'alouette des champs (au fusil uniquement), la sarcelle d'hiver, la bécassine des marais et le vanneau huppé (Annexe 2).

2. BILAN PAR GROUPE D'ESPECE

2.1 Grand gibier de plaine

L'enquête 2010/2011 avait été marquée par une forte surestimation des prélèvements de grand gibier. En effet, les chasses du chevreuil et du sanglier sont généralement des chasses collectives, réalisées en battues. Ainsi, lors de l'enquête 2010/2011, souvent les tableaux n'avaient pas été correctement complétés, les chasseurs ramenant le prélèvement du groupe de battue à une seule personne. Ce biais ayant été cerné, dans l'enquête 2012/2013 il avait été demandé de mentionner uniquement le prélèvement personnel des chasseurs questionnés, ce qui a porté ses fruits. Les estimations des prélèvements de chevreuils et de sangliers sont en effet cette saison en adéquation avec les relevés officiels des tableaux de chasse.

Pour ces deux espèces, la moyenne des prélèvements est de 2,5 pièces par chasseur prélevant. Les chevreuils et sangliers ont été prélevés majoritairement en hiver. L'automne demeurant une saison préférentiellement dédiée aux migrateurs et au petit gibier.

2.2 Petit gibier de plaine

Les fédérations détiennent peu d'informations sur les prélèvements du petit gibier de plaine. Or cette enquête a permis d'estimer les prélèvements des 4 espèces avec un bon indice de confiance.

Le faisan commun est l'espèce de petit gibier la plus chassée mais les prélèvements comprennent à la fois des oiseaux sauvages et des oiseaux issus de lâchers. Il en est de même pour la perdrix rouge qui est la 4^e espèce la plus chassée. Bien que ces résultats n'indiquent pas l'état des populations sauvages, ils permettent de constater que ces gibiers d'ouverture sont prisés par les chasseurs.

Le lapin de garenne et le lièvre brun sont respectivement les 8^e et 10^e espèces les plus chassées. Ces deux espèces de petit gibier à poil sont donc moins chassées que celles à plume, mais il s'agit généralement de populations naturelles. Dans cette enquête, le profil de prélèvement du lapin reflète souvent l'état des populations dans le milieu naturel, avec des prélèvements bas voir nuls sur certains secteurs et très élevés sur d'autres. Logiquement, l'amplitude de prélèvements est bien moindre pour le lièvre, tout comme le nombre total de captures.

2.3 Gibier migrateur terrestre

Catégorie de gibier traditionnellement plébiscitée en Aquitaine, cette saison n'a pas manqué à la règle, avec le pigeon ramier espèce la plus chassée, avec un fort prélèvement. Cette augmentation du prélèvement est le reflet du passage et de l'hivernage des « palombes » en nombre sur notre région cet automne et cet hiver. Plus de la moitié des chasseurs répondant à l'enquête ont prélevé au moins un pigeon ramier dans la saison.

Dans cette enquête, le mode de prélèvement de colombidés n'a pas été spécifié, les prélèvements de pigeons ramiers et de pigeons colombins correspondent ainsi à des captures à tir ou aux filets.

Les prélèvements de bécasses des bois ont aussi augmenté, mais cette enquête confirme le fait que peu de chasseurs atteignent le nombre maximal de 30 captures dans la saison, la moyenne étant à 5 individus.

Les grives musiciennes et mauvis demeurent les deux espèces de grives les plus chassées, cette enquête permettant d'observer les différences de comportement migratoire des deux espèces. En effet, le prélèvement de grives musiciennes diminue de façon exponentielle au cours de la saison alors que celui des grives mauvis est plus constant en automne.

2.4 Gibier d'eau

Afin de ne pas alourdir le questionnaire, seules 4 espèces de gibier d'eau étaient renseignées dans cette enquête : le canard colvert, la sarcelle d'hiver, la bécassine des marais et le vanneau huppé. Les fourchettes d'estimations étant relativement étendues, ces espèces n'ont pas été développées dans ce rapport mais les estimations figurent en annexe 2.

Le canard colvert arrive tout de même au 14^e rang des espèces chassées, avec 14 % des répondants ayant prélevé au moins une pièce, la proportion étant identique pour le sanglier. La chasse du canard colvert demeure ainsi tout de même prisée en Aquitaine. Les autres espèces de gibier d'eau ont été chassées par moins de 6 % des répondants.

2.5 Prédateurs/déprédateurs

Trois espèces de prédateurs/déprédateurs figuraient dans cette enquête : le renard roux, la corneille noire et l'étourneau sansonnet.

Le renard roux rassemble 13 % des chasseurs répondants. Toutefois, cette espèce étant nuisible elle est non seulement chassée, mais aussi capturée hors période de chasse. Cette enquête a démontré en effet que des renards roux sont capturés tout au long de l'année.

L'étourneau sansonnet et la corneille noire ont été prélevés par respectivement 10 % et 9 % des chasseurs répondants. Toutefois les fourchettes d'estimations étant relativement étendues, ces espèces n'ont pas été développées dans ce rapport mais les estimations figurent en annexe 2.

3. PERSPECTIVES

De nombreuses améliorations avaient été apportées à l'enquête 2010/2011, afin d'aboutir à cette enquête 2012/2013. Ces modifications ont portées leurs fruits, le fort taux de participation en est une preuve.

Dans les enquêtes à venir, il sera nécessaire de toujours insister sur la nécessité de noter uniquement les prélèvements personnels et non ceux du groupe de chasse, afin d'éviter toute surestimation.

De plus, pour les colombidés, il serait intéressant de dissocier les prélèvements à tir des prélèvements aux filets, afin d'ajuster au mieux les estimations.

Bien que les prélèvements de certaines espèces peu chassées ne soient pas estimés très précisément, il est important de continuer à les garder dans les futures enquêtes. En effet, cela permet tout de même d'avoir une estimation du prélèvement maximum et du prélèvement minimum.

Ce questionnaire d'enquête, pourrait donc être réutilisé dans les années à venir, en se basant sur un même échantillon de 5 000 chasseurs aquitains tirés au sort aléatoirement. Une telle enquête pourrait être renouvelée annuellement. Des enquêtes plus précises, ciblant certaines espèces à enjeux pouvant intervenir ponctuellement, en complément.

CONCLUSION

A l'image de l'enquête régionale sur les prélèvements de 2010/2011, cette enquête sur 2012/2013 a une fois de plus confirmé que l'Aquitaine demeure une région où la tradition de la chasse du gibier migrateur demeure fortement ancrée, les pigeons ramier et colombine, les grives et la bécasse des bois figurant parmi les espèces les plus chassées. Le petit gibier de plaine est aussi prisé, notamment en début de saison de chasse, où lièvres, lapins et faisans, attirent de nombreux chasseurs. Territoire bénéficiant d'une grande richesse de milieux, l'Aquitaine accueille aussi de nombreux chasseurs de grand gibier, et notamment de sangliers et de chevreuils.

L'alliance d'un territoire aussi diversifié et de traditions fortement ancrées, permet aux chasseurs de pratiquer leur loisir sur de nombreuses espèces. C'est ainsi que 94 % des répondants à cette enquête ont pu chasser en 2012/2013.

L'enquête sociologique a une fois de plus démontré que la population de chasseurs vieillit, les retraités pratiquant ce loisir représentant à présent la majorité des chasseurs.

Cette enquête a permis d'estimer les prélèvements des principales espèces chassées, ceux-ci fluctuant généralement en lien avec l'état des populations prélevées. Il est donc nécessaire de perdurer dans cette démarche dans un but de connaissance, afin de gérer ces espèces de façon raisonnée et de pouvoir défendre ce loisir pratiqué par près de 130 000 chasseurs en Aquitaine.

ANNEXES

ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE

FICHE SIGNALÉTIQUE

Cette enquête est couverte par le secret statistique (Loi du 06 janvier 1978). Toutes les informations recueillies dans ce questionnaire seront traitées statistiquement, donc de façon strictement anonyme.

Ref chasseur

Adresse chasseur

Renseignements utiles :

Civilité : Monsieur Madame

Date de naissance : / /

Téléphone :

Mail :

Catégorie socioprofessionnelle (cochez la case correspondante) :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Retraités | <input type="checkbox"/> Cadres, professions libérales |
| <input type="checkbox"/> Ouvriers divers | <input type="checkbox"/> Professions intermédiaires divers |
| <input type="checkbox"/> Artisans, commerçants, chefs d'entreprise | <input type="checkbox"/> Contremaîtres, agents de maîtrise |
| <input type="checkbox"/> Agriculteurs | <input type="checkbox"/> Inactifs divers |
| <input type="checkbox"/> Employés divers | <input type="checkbox"/> Autre |

Territoires de chasse :

	COMMUNE	DEPARTEMENT
N°1	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N°2	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N°3	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N°4	<input type="text"/>	<input type="text"/>

J'ai chassé mais je n'ai rien prélevé au cours de la saison 2012/2013

NOTICE :

Vous devez indiquer dans le tableau situé au verso, pour chaque espèce, le nombre de pièces que vous avez personnellement prélevées uniquement dans la région Aquitaine (ne mentionner que votre propre tableau si vous chassez en groupe). Il est inutile de mentionner vos prises dans les autres départements hors Aquitaine, cela fausserait les statistiques réalisées par la suite.

A RETOURNER AVANT LE 10 MARS 2013

FÉDÉRATION
RÉGIONALE
DES CHASSEURS
D'AQUITAINE



RELEVÉ DES PRÉLEVEMENTS RÉALISÉS EN AQUITAINE EN 2012/2013

	Jun 2012	Jullet 2012	août 2012	septembre 2012	octobre 2012	novembre 2012	decembre 2012	Janvier 2013	fevrier 2013	TOTAL SAISON 2012-2013	Remarques
		<input type="text"/>									
GRAND GIBIER DE PLAINE											
Chevreuil (prélèvement personnel)	<input type="text"/>										
Sanglier (prélèvement personnel)	<input type="text"/>										
PETIT GIBIER SEDENTAIRE											
Faisan commun	<input type="text"/>										
Lapin de garenne	<input type="text"/>										
Lièvre d'Europe	<input type="text"/>										
Perdrix rouge	<input type="text"/>										
GIBIER MIGRATEUR TERRESTRE											
Bécasse des bois	<input type="text"/>										
Alouette des champs (au fusil uniquement)	<input type="text"/>										
Grive draine	<input type="text"/>										
Grive litorne	<input type="text"/>										
Grive mauvis	<input type="text"/>										
Grive musicienne	<input type="text"/>										
Merle noir	<input type="text"/>										
Pigeon colombin (= Rouquet)	<input type="text"/>										
Pigeon ramier (= Palombe)	<input type="text"/>										
PREDATEURS & DEPREDATEURS											
Cornelle noire	<input type="text"/>										
Etouneau sansonnet	<input type="text"/>										
Renard roux	<input type="text"/>										
GIBIER D'EAU											
Bécassine des marais	<input type="text"/>										
Canard colvert	<input type="text"/>										
Sarcelle d'hiver	<input type="text"/>										
Vanneau huppé	<input type="text"/>										

ANNEXE 2 : ESTIMATION DES PRELEVEMENTS DES 22 ESPECES POUR 3 SAISONS D'ENQUETE

Tableau

	Saison	Source de l'enquête	Estimation prélèvements	Fourchette supérieure	Fourchette inférieure	Dif	% chasseurs ayant prélevé au moins une pièce de l'espèce	Nombre moyen de pièces/chasseur ayant prélevé
Pigeon ramier	1998/1999	oncfs/fnc	1 007 400	1 044 674	970 126	3,70%	42,5%	13,5
	2010/2011	frc (test)	1 074 416	1 201 009	947 823	11,78%	41,8%	19,3
	2012/2013	frc	1 752 585	1 909 065	1 596 344	8,93%	56,1%	24,2
Grive musicienne	1998/1999	oncfs/fnc						
	2010/2011	frc (test)	325 570	411 742	239 398	26,47%	12,5%	19,7
	2012/2013	frc	437 867	510 347	365 626	16,55%	16,5%	20,5
Faisan commun	1998/1999	oncfs/fnc	616 900	644 044	589 756	4,40%	57,6%	6,2
	2010/2011	frc (test)	348 702	385 874	311 530	10,66%	46,8%	5,6
	2012/2013	frc	393 200	425 700	360 937	8,27%	47,2%	6,5
Grive mauvis	1998/1999	oncfs/fnc						
	2010/2011	frc (test)	284 485	354 094	214 877	24,47%	14,3%	15,0
	2012/2013	frc	367 702	437 632	298 010	19,02%	16,0%	17,7
Bécasse des bois	1998/1999	oncfs/fnc	202 900	217 306	188 494	7,10%	23,8%	4,9
	2010/2011	frc (test)	131 540	156 798	106 282	19,20%	21,3%	4,7
	2012/2013	frc	148 768	167 392	130 383	12,52%	22,8%	5,1
Lapin de garenne	1998/1999	oncfs/fnc	265 000	283 020	246 980	6,80%	27,8%	5,5
	2010/2011	frc (test)	220 960	266 208	175 712	20,48%	19,2%	8,7
	2012/2013	frc	117 439	140 729	94 387	19,83%	16,2%	5,6
Pigeon colombin	1998/1999	oncfs/fnc						
	2010/2011	frc (test)	129 123	171 249	86 998	32,62%	8,6%	11,3
	2012/2013	frc	106 892	124 491	89 532	16,46%	17,0%	4,9
Merle	1998/1999	oncfs/fnc	122 200	135 398	109 002	10,8%	13,2%	5,5
	2010/2011	frc (test)	59 038	78 298	39 777	34,4%	8,6%	5,2
	2012/2013	frc	105 527	127 006	84 287	20,4%	11,9%	6,9
Perdrix rouge	1998/1999	oncfs/fnc	116 500	128 733	104 268	10,5%	24,0%	3,0
	2010/2011	frc (test)	80 098	98 187	62 009	22,6%	16,4%	3,7
	2012/2013	frc	88 467	99 226	77 946	12,2%	20,8%	3,3
Chevreuil	1998/1999	oncfs/fnc						
	2010/2011	frc (test)	124 980	149 357	100 604	19,5%	20,8%	4,5
	2012/2013	frc	58 812	66 105	51 759	12,4%	18,0%	2,5
Renard roux	1998/1999	oncfs/fnc	21 500	25 349	17 652	17,9%	16,5%	1,5
	2010/2011	frc (test)	43 156	55 643	30 669	28,9%	10,7%	3,1
	2012/2013	frc	36 727	42 749	30 942	16,4%	12,6%	2,3
Sanglier	1998/1999	oncfs/fnc						
	2010/2011	frc (test)	83 205	105 228	61 182	26,5%	12,5%	5,0
	2012/2013	frc	35 052	41 558	28 784	18,6%	11,0%	2,5
Lièvre brun	1998/1999	oncfs/fnc	57 200	64 636	49 764	13,0%	17,5%	2,0
	2010/2011	frc (test)	39 358	48 989	29 728	24,5%	14,3%	2,1
	2012/2013	frc	34 617	39 522	29 951	14,2%	14,3%	1,9

Graphiques

